

Le ban des vendanges... il y a 2 siècles.

le ban des vendanges : c'est l'autorisation administrative de commencer la récolte du raisin.

Le terme exact est « lever le ban des vendanges ».

Hérité de l'Ancien Régime, le ban des vendanges fut supprimé en 1791. Après la Révolution son usage fut rétabli. Fixé par un arrêté municipal, le vigneron y voyait son avantage. Avant cette date ses raisins étaient protégés contre les convoitises des passants avec l'aide du garde-champêtre qui pouvait « dresser des procès verbaux aux contrevenants. »

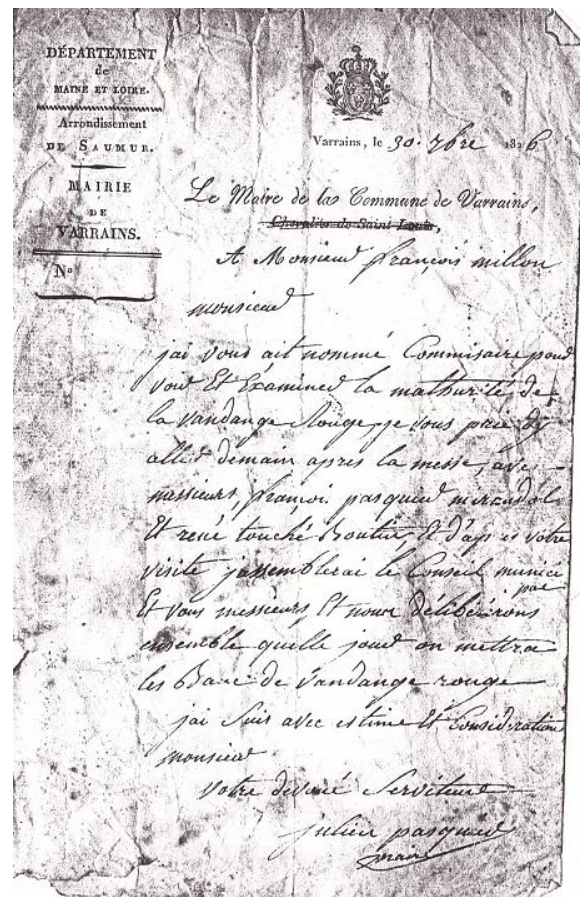
Chaque année les réactions de la vigne aux variabilités de la météorologie sont un indicateur climatique fiable. On peut mesurer l'effet du réchauffement climatique en comparant les dates de vendange comme ci-dessous à Varrains au 18^{ème} siècle et maintenant.

Le 1^{er} registre des délibérations du Conseil municipal de Varrains ouvert le 18 vendémiaire an XI (10 octobre 1802) inscrit les dates des vendanges pour la période 1802-1846.

Nombre de bans par quinzaine de 1802 à 1846 :
A l'époque les vendanges rouges précédaient les vendanges blanches

Du 15 au 30 sept.	Du 1er au 15 oct.	Du 15 au 31oct.	Du 1 au 15 nov.	Du 15 au 30 nov.
Vendanges rouges (VR)				
1	9	16	6	1
Vendanges blanches (VB)				
1	5	11	17	2

L'excès de pluie, l'absence de soleil, les oiseaux constituaient les principaux soucis des vignerons de l'époque.



Varrains, le 30 octobre 1826
A monsieur François Millon

Monsieur,

Je vous ai nommé Commissaire pour voir et examiner la maturité de la Vendange Rouge, je vous prie d'y aller demain après la messe avec messieurs François Pasquier Mirandole et René Touché Boutin, et d'après votre visite j'assemblerai le Conseil municipal et vous messieurs pour délibération ensemble de quel jour on mettra les bans de vendange rouge. Je suis avec estime et considération, Monsieur, votre dévoué serviteur

Julien Pasquier

Maire de Varrains

Quelques années plus tard, venus d'Amérique, l'oïdium, le phylloxéra et le mildiou bouleversaient le vignoble européen. Si le phylloxéra à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} obligèrent nos viticulteurs à greffer sur des plants résistants, l'oïdium et le Mildiou restent encore des maladies à combattre.

Depuis 2009, le ban des vendanges n'est plus mis en place par l'administration. Chacun de nos vignerons peut désormais choisir selon son terroir et le vin qu'il veut obtenir, la date à laquelle il veut commencer à vendanger : un exercice difficile à programmer selon les conditions météorologiques et le sucre contenu dans les raisins. Grâce à leurs savoirs, des prévisions météorologiques toujours plus précises et l'évolution des techniques de vinification, la qualité de nos vins est de plus en plus reconnue dans le monde.

